



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX



## Comprendre le plan de relance : analyse et propositions

**Le tant attendu plan de relance a été présenté par le gouvernement jeudi 3 septembre.** Ce plan, dont la mise en oeuvre sera étalée sur les deux prochaines années, est destiné à préparer l'économie française à l'horizon 2030, à partir de 70 mesures. Censé être, selon Jean Castex, **“le départ d'une consolidation de notre économie, d'une (réelle) transformation de nos manières de faire”**, ce plan est divisé en trois grands axes : **“écologie”**, **“compétitivité”** et **“cohésion”**.

- **30 milliards** sont ainsi consacrés à l'écologie, avec de nombreuses mesures, dont :
  - La rénovation énergétique des bâtiments (environ 7 milliards d'euros) ;
  - La politique de transports (8,45 milliards) ;
  - Les “technologies vertes” (8,2 milliards dont 2 milliards pour le développement de l'hydrogène ou 2,6 milliards pour l'aéronautique et l'automobile) ;
  - Des mesures pour la biodiversité (1,2 milliards), l'économie circulaire (400 millions) ou encore la transition agricole (1,4 milliards) ;
  - Le développement de nouveaux “produits Climat” de Bpifrance (2,5 milliards)
- **Environ 35 milliards** sont alloués au volet compétitivité et donc aux entreprises et sont répartis entre :
  - Une baisse des impôts de production (20 milliards)
  - Le renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI (3 milliards)
  - Des investissements dans la “souveraineté technologique” (6,85 milliards), un plan de soutien à l'export (200 millions d'euros), la mise à niveau numérique de l'Etat, des entreprises et des territoires (2 milliards) ou un plan culture à hauteur de 2 milliards d'euros
- **Les 35 milliards** d'euros restants sont assignés au volet “cohésion” et constituent un semblant de volet social :
  - 7,6 milliards pour l'activité partielle et la formation des salariés en activité partielle
  - 7 milliards d'euros consacrés à l'emploi des jeunes
  - 100 millions d'euros de prime d'embauche pour les travailleurs en situation de handicap
  - Un plan de soutien à la recherche de près de 3 milliards d'euros
  - 6 milliards d'euros pour le financement des priorités du “Ségur de la Santé”
  - Des mesures de “cohésion territoriale” à hauteur de 9,4 milliards d'euros
  - 800 millions d'euros consacrés au soutien pour les personnes précaires.

**A noter les déclarations de la secrétaire d'Etat à l'ESS Olivia Grégoire sur RTL, promettant le fléchage d'1,3 milliards d'euros vers les structures de l'ESS (au sein de différentes mesures du plan), avec un objectif de 40 000 emplois.**

Il s'agit d'un plan complexe, doté de très nombreuses mesures, et sur lequel il est donc difficile d'avoir un avis tranché. C'est un plan qui entend à la fois investir pour le long terme (notamment sur la transition écologique), aider les entreprises et répondre à l'urgence de l'emploi. **Pourtant, au Mouves, il nous paraît important de mettre l'accent sur plusieurs points :**

**1. L'occasion ne doit pas être manquée d'accélérer la transition sociale et écologique et le changement de modèle de toutes les entreprises françaises**

- **L'Impact Score** devra être au coeur de la mise en oeuvre du plan : de très nombreuses mesures vont apporter un soutien direct ou indirect aux entreprises, que ce soit via des subventions, des appels à projet ou des aides fiscales. Nous proposons donc que **chaque entreprise soutenue par le plan de relance publie en transparence ce score détaillé pour faire état de leurs engagements sociaux et écologiques** auprès des pouvoirs publics mais aussi des citoyens, consommateurs, et salariés.
- Dans la même logique, l'occasion est parfaite pour faire de Bpifrance, qui va être l'opérateur majeur de ces milliards d'euros injectés dans les entreprises françaises une **vraie banque d'intérêt générale, une banque de la transition**. Nous proposons donc de rendre obligatoire des indicateurs de performance extra-financière, sociaux et écologiques, et de les rendre au moins aussi importants que les indicateurs de performance financière pour l'octroi et le suivi des investissements.
- La **fin des impôts de production**, mesure la plus importante en valeur absolue du plan de relance (20 milliards d'euros sur les deux prochaines années) est une mesure qui va bénéficier aux ETI (42%) et aux PME/TPE (32%). Pour l'instant non-conditionnée à des objectifs sociaux et écologiques, cette mesure doit pourtant être l'opportunité d'inciter à une compétitivité verte et sociale. Nous proposons par conséquent la mise en oeuvre **d'indicateurs concrets et transparents** pour contrôler les effets de cette suppression sur les enjeux sociaux et écologiques, et se donner la possibilité d'y revenir s'ils étaient peu concluants.

**2. Transition sociale et transition écologique : ne pas les opposer et les faire agir ensemble pour une relance juste et durable**

- Alors même que la situation actuelle risque d'amplifier les inégalités sociales et de mettre les personnes précaires face à des situations encore plus difficiles, **on ne peut que regretter le manque d'ambition du plan sur le volet social**. 800 millions d'euros de soutien pour les personnes les plus précaires et 100 millions pour l'insertion des travailleurs en situation de handicap contre 2 milliards d'euros pour la filière de l'hydrogène vert, est-ce à la hauteur de la situation que le pays va vivre ?

- Nous proposons également que la méthodologie du “**budget vert**”, permettant de mesurer l’apport écologique du plan de relance, soit **complétée par un volet social**, pour s’assurer d’une juste prise en compte des sujets d’inclusion et de lutte contre les inégalités.